



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 29/06/2023

INTERDICTION DE TOUTE MANIFESTATION ET RASSEMBLEMENTS À CARACTÈRE REVENDICATIF

Dans le secteur de la porte des postes à Lille le jeudi 29
juin 2023 à partir de 18h00

À la suite des violences et dégradations commises dans le département du Nord, et plus particulièrement dans la métropole lilloise, dans les nuits du mardi 27 juin et du mercredi 28 juin, des publications sur les réseaux sociaux appellent à un rassemblement dans le secteur de la porte des postes ce jour.

Ces publications font état d'une volonté explicite d'affronter les forces de l'ordre.

Considérant la nécessité de préserver l'ordre public et la sécurité, **Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'interdire toute manifestation, rassemblement à caractère revendicatif, ainsi que tout attroupement sur le secteur de la porte des postes** entre le jeudi 29 juin 18h00 et le vendredi 30 juin 08h00.

Le périmètre concerné est délimité par le boulevard Montebello, le boulevard Victor Hugo, la rue des postes et le faubourg des postes.

Toute infraction est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)